



Formulaire 10

Avis de retrait

Par. 26(2) du Règlement concernant les plaintes relatives à la dotation dans la fonction publique

Veillez prendre note :

- 1. Pour obtenir des renseignements sur le processus de plainte, consultez votre représentant(e) syndical(e), votre spécialiste en ressources humaines ou le site Web de la CRTESPF : www.fpslreb-crtespf.gc.ca.*
- 2. Les adresses fournies seront divulguées aux autres parties à la plainte. (Une adresse professionnelle est préférable.)*
- 3. Une copie de l'avis de retrait sera transmise aux autres parties, aux intervenants, le cas échéant, et à la Commission canadienne des droits de la personne, s'il y a lieu. [par. 26(3)]*

Renseignements concernant le plaignant/la plaignante

M. Mme

Nom

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Adresse postale (voir la note 2 ci-dessus)

Ville

Province

Pays

Code postal

N° de téléphone - Travail

Télécopieur

Ministère ou organisme

Direction/Secteur

Lieu de travail

Titre du poste et classification

Adresse électronique

Renseignements concernant le représentant/la représentante (s'il y a lieu)

Syndicat Avocat(e) Autre

Nom de l'organisation

M. Mme

Nom

Prénom

Autre(s) prénom(s)

Adresse postale

Ville

Province

Code postal

N° de téléphone - Travail

N° de téléphone - Cellulaire

Adresse électronique

Télécopieur

Retrait de la plainte

N° de dossier de la CRTESPF :

Veillez fournir une déclaration confirmant le retrait de votre plainte. Exemple : Par la présente, je retire la plainte susmentionnée.

Signature

Date

Faire parvenir le formulaire dûment rempli, de préférence par courriel ou par télécopieur, à la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral :

Courriel : director.directeur@fpslreb-crtespf.gc.ca
Télécopieur : (613) 990-1849

Ou à la

Commission des relations de travail et de l'emploi dans le
secteur public fédéral
240, rue Sparks, 6e étage ouest
Ottawa, ON K1A 0A5